



Été 2020 : entre deux vagues épidémiques, une brève respiration pour le tourisme

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu de fortes conséquences sur l'activité touristique régionale. Après un brutal coup d'arrêt en mars, celle-ci a redémarré progressivement en juin, d'abord dans la restauration puis dans l'hôtellerie. Si les dépenses des résidents réalisées par carte bancaire dans les secteurs liés au tourisme ont retrouvé un niveau comparable à celui de 2019 à partir du mois de juillet, les chiffres d'affaires des secteurs de la restauration et surtout de l'hébergement sont inférieurs à ceux de l'an dernier. En juillet et août 2020, le nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels de la région est 30 % plus faible que celui des mêmes mois de 2019, soit le repli le plus important après l'Île-de-France. Il rechute à - 38 % en septembre. L'hôtellerie a été particulièrement affectée par le manque de fréquentation des touristes non résidents. Les départements alsaciens sont les plus touchés, tandis que les Vosges s'en sortent mieux. L'emploi salarié du secteur hébergement-restauration baisse de 10 % au deuxième trimestre 2020, comparé au même trimestre de 2019.

Florent Isel, Sophie Villaume, Insee

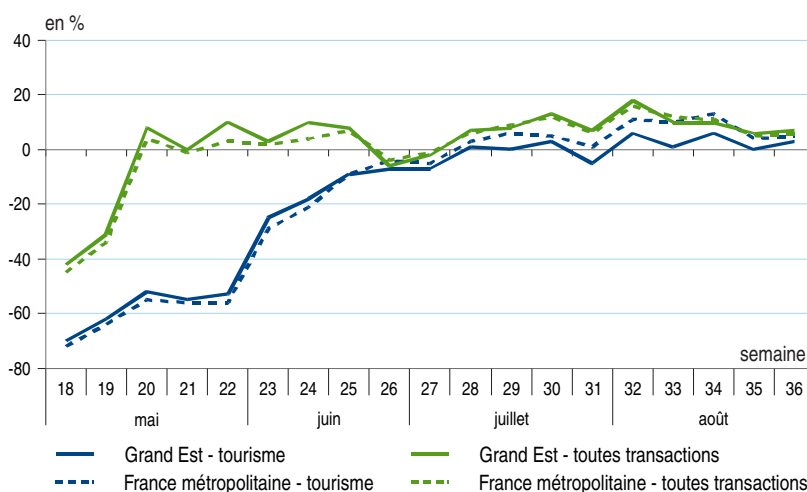
À l'issue du premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19, l'activité touristique a redémarré progressivement, puis de manière plus marquée au début de l'été. En mai et juin, les restrictions de déplacements et les fermetures d'établissements ont pesé sur la reprise de cette activité, qui s'est amorcée un peu plus tardivement que celle de l'ensemble de l'économie, en particulier dans l'hôtellerie.

Les dépenses touristiques des résidents sont quasi équivalentes à celles de 2019...

Les dépenses des résidents par carte bancaire donnent une première idée du rebond économique. Dans les activités liées au tourisme (hôtellerie, restauration, mais aussi échoppes de souvenirs, expositions, parcs d'attraction...), le montant des transactions n'atteint celui de 2019 que début juillet (figure 1). En août 2020, ces dépenses étaient même très légèrement supérieures à celles de l'année

1 A l'été 2020, les dépenses touristiques retrouvent leur niveau de 2019

Évolution des montants des transactions par cartes bancaires entre 2019 et 2020, par semaine (en %)



Avertissement : les données agrégées utilisées ici proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir Point de conjoncture du 7 mai 2020, p.21 et sources).

Sources : Cartes-Bancaires CB, calculs Insee.

précédente dans le Grand Est (+ 3 % contre + 9 % au niveau national). Cela peut sans doute s'expliquer par un effet de rattrapage post-confinement, et par le fait que les résidents français ont probablement davantage choisi de passer leurs vacances en France. Le Sud et l'Ouest du pays ont connu des évolutions très positives, tandis que l'Île-de-France et les grandes métropoles régionales ont pâti des conséquences de la crise sanitaire. Dans la région, les dépenses touristiques des résidents en août ont dépassé leur niveau de l'an passé dans six départements, en particulier dans les Ardennes, les Vosges et la Marne. Elles sont restées équivalentes voire inférieures dans la Moselle, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et le Bas-Rhin.

Les évolutions des transactions par carte bancaire ne reflètent toutefois que partiellement celles de l'activité : d'une part, ce mode de paiement a pu être davantage utilisé lors de la crise sanitaire (en particulier avec le relèvement du plafond de paiement sans contact), d'autre part, les réservations par Internet et les dépenses des touristes étrangers ne sont pas couvertes (*sources*).

... mais le rebond est seulement partiel et plus lent dans l'hôtellerie que dans la restauration

Les évolutions des chiffres d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration confirment la reprise progressive de l'activité, surtout dans certains départements, plus tardivement toutefois dans l'hôtellerie (*figure 2*).

En juillet et août 2020, le chiffre d'affaires des restaurants de la région est légèrement en deçà de celui de l'an passé à la même période (respectivement - 4 % et - 9 %). Il demeure encore nettement en retrait dans la Meuse, mais atteint des niveaux proches de l'été dernier dans les Ardennes, l'Aube et les Vosges.

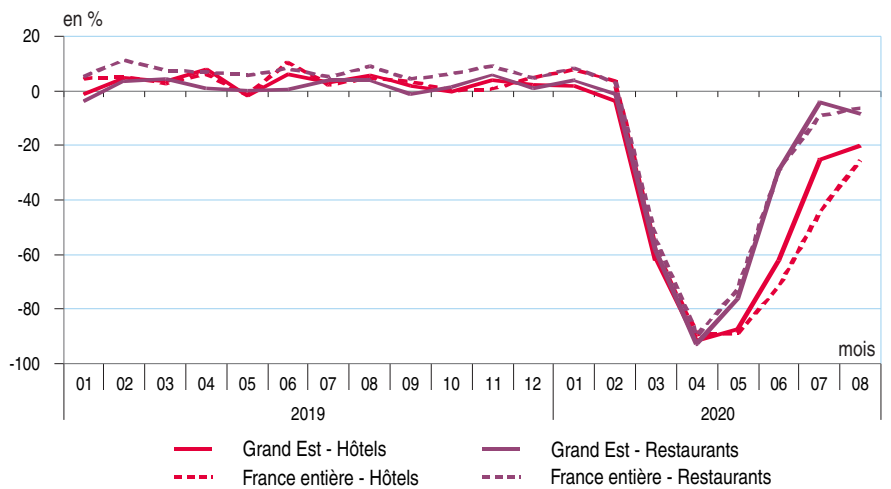
Concernant le secteur hôtelier, son chiffre d'affaires reste inférieur à celui des mêmes mois en 2019 (- 25 % en juillet, - 20 % en août). Si l'activité s'est bien redressée dans les Ardennes et les Vosges, avec des gains de chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier en juillet, elle est encore en berne dans les autres départements.

Une reprise fragile de la fréquentation hôtelière

Le début de l'année 2020 avait été prometteur pour la fréquentation touristique dans les hôtels du Grand Est, mais la crise sanitaire a brisé cette dynamique. Au mois d'avril, en plein confinement, seul un quart des établissements sont ouverts,

2 Une reprise plus rapide dans la restauration que dans l'hôtellerie

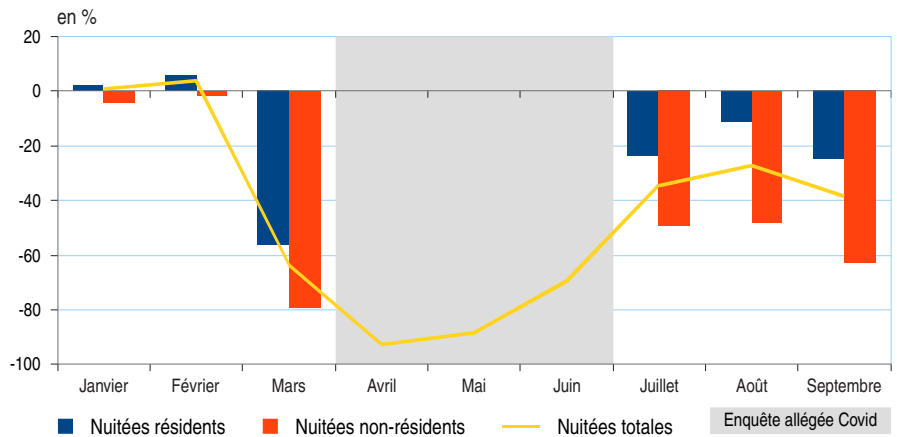
Évolution du chiffre d'affaires par rapport au même mois de l'année précédente



Champ : entreprises monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période. Sources : DGFiP, Insee.

3 Les touristes résidents reviennent lentement, les non-résidents s'abstiennent largement

Évolution des nuitées des résidents et non-résidents entre 2019 et 2020 par mois dans le Grand Est



Note : un dispositif d'enquête allégée a été mis en place d'avril à juin 2020, permettant de disposer d'un nombre restreint d'indicateurs. Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

et 27 % des chambres offertes sont occupées. Les hôtels de la région n'ont enregistré que 91 000 nuitées en avril, en baisse de 92 % par rapport au même mois de l'année précédente. Avec 430 000 nuitées au mois de juin, la fréquentation hôtelière reste inférieure de près de 70 % à celle observée un an auparavant (*figure 3*). La reprise s'accélère en juillet et en août, le retrait par rapport à 2019 s'établissant respectivement à - 34 % et - 27 %, mais en septembre le nombre de nuitées dans les hôtels de la région rechute légèrement avec la résurgence de l'épidémie (- 38 %). Après le confinement de la population et les très fortes restrictions des déplacements internationaux au printemps, le rebond de l'activité s'avère inégal. Les touristes résidents (*définitions*), échaudés par la crise de la Covid-19 et certaines procédures sanitaires aux frontières, privilégient l'hexagone pour leurs vacances d'été, en particulier les

zones littorales et de montagne. À l'inverse, les touristes étrangers sont très peu nombreux à venir en France.

Si à l'échelle nationale, la fréquentation hôtelière des résidents retrouve en août son niveau de l'année précédente, elle demeure néanmoins 11 % inférieure à celle de 2019 dans le Grand Est. La baisse de la clientèle non résidente est en revanche un peu moins forte à l'échelle régionale : elle atteint la moitié de son volume d'août 2019, contre un tiers dans l'ensemble de la France. Au final, le retour des touristes résidents ne compense pas l'absence des non-résidents et le repli de la fréquentation hôtelière est de 30 % sur les deux mois cumulés de juillet et août. Le Grand Est est la région où cette diminution s'avère la plus conséquente après l'Île-de-France (- 69 %), tandis que la Bretagne est celle qui s'en sort le mieux (- 8 %).

En septembre, la situation se détériore, le nombre de nuitées des résidents et davantage encore celui des non-résidents repart à la baisse (respectivement - 25 % et - 63 % dans le Grand Est, et - 19 % et - 81 % en France). Le Grand Est se révèle à nouveau la région où le nombre de nuitées des résidents en septembre a le plus chuté par rapport à l'an dernier, après l'Île-de-France. En revanche, il fait partie des trois régions (avec Pays-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté) où la fréquentation non résidente a le moins diminué.

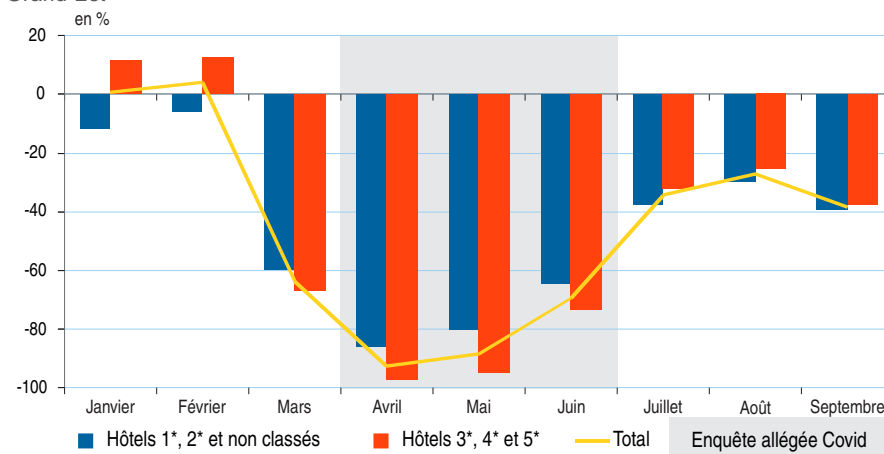
Lors de la première phase aiguë de la crise sanitaire (entre avril et juin 2020), les hôtels haut de gamme (de 3 à 5 étoiles) ont plus souffert que les hôtels économiques (1 ou 2 étoiles et non classés) (figure 4), dans le Grand Est comme dans l'ensemble du territoire français. Mais contrairement à la situation nationale, à partir du mois de juillet, la fréquentation régionale se redresse davantage dans l'hôtellerie haut de gamme que dans l'hôtellerie économique. À l'échelle de la France de province, le déficit de fréquentation est équivalent dans les deux types de gamme en juillet et en août.

Forte baisse de la fréquentation hôtelière dans les départements alsaciens

Entre juillet et septembre, l'évolution de la fréquentation hôtelière n'est pas homogène au niveau départemental. Les hôtels bas-rhinois, qui accueillent en 2019 plus de 30 % de la clientèle régionale en nombre de nuitées, accusent une chute de la fréquentation de 44 % à 47 % entre juillet et septembre (figure 5). L'Eurométropole de Strasbourg a été particulièrement affectée : la fréquentation touristique y a reculé de moitié par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Les annulations des sessions du Parlement Européen, déplacées à Bruxelles depuis le début de la crise sanitaire, ont sans doute contribué à cette baisse. Dans le Haut-Rhin, deuxième destination touristique de la région (avec 20 % de la clientèle régionale), les nuitées sont également en fort retrait sur la récente période estivale (de - 33 % à - 43 % selon le mois). Les départements alsaciens pèsent ainsi sur la reprise du tourisme régional, et avec la deuxième vague épidémique, les

4 L'hôtellerie économique résiste mieux à la crise

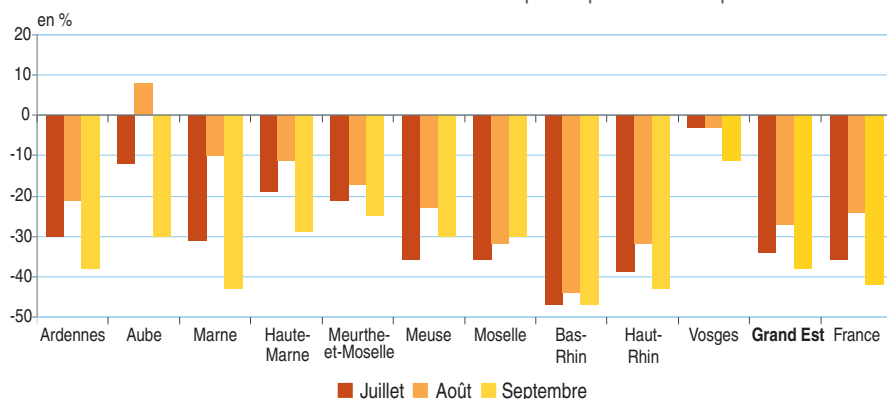
Évolution des nuitées entre 2019 et 2020 par mois selon la catégorie d'hôtels dans le Grand Est



Note : un dispositif d'enquête allégée a été mis en place d'avril à juin 2020, permettant de disposer d'un nombre restreint d'indicateurs. Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Les Vosges retrouvent une fréquentation hôtelière quasi normale à l'été 2020

Évolution du nombre de nuitées entre 2019 et 2020 par département et par mois



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

perspectives pour la fin d'année ne semblent pas favorables (encadré).

En revanche, les départements de l'Aube et des Vosges, qui cumulaient 12 % des nuitées du Grand Est en 2019, réussissent à atteindre les chiffres de l'année précédente en juillet-août. Comme on l'a vu, septembre est beaucoup moins bon et la baisse de fréquentation dépasse 25 % dans tous les départements, excepté celui des Vosges (- 11 %).

De nombreux salariés encore en activité partielle dans l'hébergement-restauration

En août 2020, un salarié du secteur de l'hébergement-restauration sur dix était

encore en activité partielle dans la région (définitions) ; ils étaient sept sur dix en avril et trois sur dix en juin. Le Bas-Rhin s'avère le département le plus concerné, avec 38 % de salariés en activité partielle en juin, et 14 % en août.

Au deuxième trimestre 2020, le Grand Est compte environ 69 400 salariés dans le secteur de l'hébergement-restauration, en baisse de 8 % par rapport au premier trimestre, et de 10 % par rapport au même trimestre de l'an passé. ■

Définitions

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

Activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (détermination légale du chômage partiel) permet aux établissements confrontés à

des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation égale à 70 % du salaire brut (environ 84 % du net) pour compenser leur perte de salaire. Ces indicateurs sont calculés à partir de la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

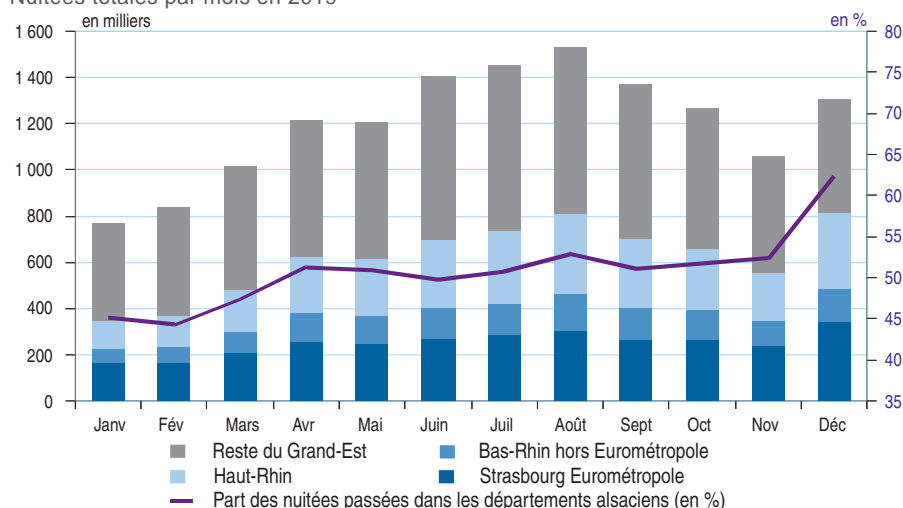
Des perspectives assez sombres pour le tourisme de fin d'année

Dans la région et en particulier dans les départements alsaciens, l'activité touristique connaît un rebond en fin d'année, à l'occasion de la saison des marchés de Noël. Ainsi, c'est au mois de décembre que la capitale alsacienne attire le plus grand nombre de touristes. Depuis 2016, les hôtels de l'Eurométropole de Strasbourg enregistrent plus de 300 milliers de nuitées en décembre (341 milliers en 2019), soit 26 % de la fréquentation régionale de ce mois, contre environ 20 % le reste du temps. Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin représentent à eux seuls plus de 60 % des nuitées passées dans la région à cette période, soit 10 points de plus qu'habituellement.

La fin de l'année 2020 est marquée par la seconde vague de l'épidémie, avec un nouveau confinement et l'annulation de la plupart des marchés de Noël alsaciens. Les perspectives sont donc moroses pour les activités touristiques régionales.

Les départements alsaciens représentent plus de 60 % des nuitées en décembre

Nuitées totales par mois en 2019



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Sources

Cartes bancaires

L'évolution des achats opérés peut être appréciée par les données de transactions par carte bancaire. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Le logo CB est présent sur quasiment toutes les cartes de paiements des résidents en France, mais quasiment jamais sur celles des étrangers. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.) ni celles ne donnant pas lieu à compensation entre établissements bancaires. De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte dans les données départementales.

Diverses activités ont été agrégées pour approcher les **activités touristiques**,

recouvrant des activités purement touristiques (échoppes de souvenirs, parcs d'attractions,...) et des activités qui en dépendent partiellement (bars et restaurant notamment). Les activités retenues correspondent à 25 items d'une nomenclature spécifique (MCC : merchant category code), non emboîtable avec la NAF. Ces items sont : Duty-free shops, traiteurs, restaurants, bar night club, restauration rapide, Gift-card-novelty-souvenir shops, Cigar shop and stand, hôtel, timeshare, centre sportif, camping, location de voitures, location de caravanes, production théâtrale, orchestre, club sportifs exposition touristique, golf public, Gaj jx video, Paris mutuel, Parc attrac, Club loisir, Aquarium, Sces Loisir.

Chiffres d'affaires

Les résultats sont construits à partir d'une source fiscale, le formulaire « CA3 », que les entreprises remplissent pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ce formulaire comprend le chiffre d'affaires hors TVA, toutes activités confondues, de l'entreprise déclarante, classée selon son activité principale.

Pour les niveaux régionaux et départementaux, les résultats sont construits à

partir des unités légales dites monorégionales (resp. monodépartementales), c'est-à-dire dont tous les établissements constituant cette unité sont situés dans la même région (resp. dans le même département).

Enquête mensuelle de fréquentation touristique

L'enquête mensuelle de fréquentation touristique conduite par l'Insee auprès des hébergements collectifs de tourisme a été suspendue en mars 2020 compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Un dispositif d'enquête allégée a été mis en place d'avril à juin 2020 uniquement pour les hôtels, permettant de disposer d'un nombre restreint d'indicateurs.

Les données du premier trimestre 2020 ont été produites dans le contexte très particulier de la crise sanitaire. À partir du 18 mars, l'enquête de fréquentation touristique a été suspendue. De ce fait, seules les réponses spontanées des hébergements ont été prises en compte, les services d'enquêtes n'étant plus en capacité de relancer les hébergements. L'enquête mensuelle de fréquentation touristique a été remise en œuvre en juillet 2020.

Pour en savoir plus

- Canonero B., Gidrol J-C., Mainguené A., « La fréquentation touristique se dégrade en septembre, après avoir repris quelques couleurs en juillet-août », *Insee Focus* n° 215, novembre 2020.
- « Durant l'été 2020, les dépenses touristiques en France des résidents ont retrouvé leur niveau de l'an passé », *Note de conjoncture* du 6 octobre 2020.
- Gidrol J-C., Girard P., « En juin 2020, 73 % de nuitées en moins dans les hôtels qu'en 2019 en France métropolitaine », *Insee Focus* n° 201, août 2020.
- Isel F., Mironova E., « Saison d'été 2019 : hausse de la fréquentation touristique soutenue par la clientèle résidant en France », *Insee Flash Grand Est* n° 23, novembre 2019.

